

Zeitschrift:	Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber:	Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band:	45 (1972)
Heft:	2
Rubrik:	Sktionen berichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Der Zentralvorstand teilt mit

Protokoll der Präsidentenkonferenz vom 27. November 1971

Im Protokoll der Präsidentenkonferenz vom 27. November 1971 in Olten wurden die beiden Sektionen Thalwil und Thun aus Versehen nicht unter den vertretenen Sektionen aufgeführt. Wir bitten, den Fehler zu berichtigen und zu entschuldigen. Ae.

Adressänderung des Zentralkassiers

Der Zentralkassier Fw Walter Bossert ist umgezogen. Ab 1. Februar 1972 gilt die folgende neue Adresse:

Walter Bossert
Im Stäbli
5223 Riken

Wir bitten die Sektionsvorstände, von dieser Adressänderung Kenntnis zu nehmen.

Sektionen berichten

Jahreshauptversammlung 1971 der Sektion Appenzell

Zufolge Abwesenheit des Präsidenten im Militärdienst musste die HV 1971 auf den Januar verschoben werden. Bruno Fässler konnte die HV eröffnen. Die zeitliche Verschiebung wurde gewiss aus der wohlgemeinten Absicht vorgenommen, den Mitgliedern einen ausgedehnten «gemütlichen Teil» zu ermöglichen. Protokoll der letzten HV und Jahresbericht werden genehmigt und verdankt. Kassier Urs Bänziger referiert über den Kassastand und bemerkt, dass jedes Mitglied ein Exemplar des Kassaberichtes zugestellt erhält. Dies sei noch nicht so weit, da immer noch ein Subventionsbetrag von der Zentralkasse ausstehend sei. Leider musste sich der Kassier auch im vergangenen Berichtsjahr wiederholt um ausstehende Mitgliederbeiträge bemühen. Sollte sich dies wiederholen, wird er den Beitrag gelegentlich per Nachnahme einzahlen. Der Kassabestand beträgt gegenwärtig Fr. 231.—. Hierzu wird bemerkt, dass es kaum unser Bestreben sein soll, ein möglichst grosses Vermögen zu äufen. Aus diesem Grunde werden auch die Mitgliederbeiträge auf dem bisherigen Ansatz belassen: Aktiv- und Passivmitglieder bezahlen Fr. 15.—, Jungmitglieder Fr. 5.—.

Ihren Rücktritt aus dem EVU geben infolge Wegzugs aus Appenzell bekannt: Peter Deutschle und Richard Engler. Alfred Wild ist aus Studiengründen gezwungen, seinen Rücktritt zu erklären. Den drei scheidenden Kameraden wünschen wir für die Zukunft

alles Gute und danken ihnen bestens für ihren Einsatz im EVU.

Unter dem Traktandum Wahlen muss diejenige eines neuen Präsidenten vorgenommen werden. Leider verlässt Bruno Fässler im Frühjahr 1972 seinen Heimatkanton und ist daher gezwungen, die Demission einzureichen. Wir alle danken Bruno für seine ausgezeichnete Führung der Sektion Appenzell. Schade, dass er nur ein Jahr lang unserem Verein vorstehen konnte. Aus drei Vorgesagten zum neuen Präsidenten beliebt mit grossem Mehr der technische Leiter Jos. Manser. Zum neuen Vizepräsidenten wird Aktuar E. Hersche gewählt. Kassier, Aktuar, die Beisitzer und die Rechnungsrevisoren werden einstimmig wieder gewählt.

Über den Tätigkeitsbericht 1972 referiert der technische Leiter und hebt im besonderen unsere Einsätze am Alpsteinlauf vom 20. Februar und an der gesamtschweizerischen Felddienstübung vom 10. Juni (unser Einsatzort wird St. Gallen sein) hervor.

Unsere Station SE 210/212 am Unterrain wird eingezogen. Die Stationen sollen durch SE 218 ersetzt werden. Diese bei uns einzurichten, ist jedoch deshalb nicht möglich, da die Stromzufuhr von 380 V nicht gewährleistet ist. — Unser Fachtechnischer Kurs wird voraussichtlich eine Woche vor oder nach der Felddienstübung durchgeführt. Reges Interesse dürfte dem SE 125, das als Instruktionsobjekt vorgeschlagen wird, entgegengebracht werden. Es bleibt abzuklären, ob genügend Geräte erhältlich sind.

Unserem Kollegen Werner Fässler gratuliert die Sektion Appenzell nachträglich herzlich zu seiner Vermählung und wünscht ihm für die Zukunft alles Gute. Dem Einwand, «es laufe im Verein zuwenig», wird entgegengehalten, dass jeden Dienstagabend unser Kegelschub abgehalten werden könnte, zu dem aber die Mitglieder nur spärlich erschienen. Es wird der Wunsch an alle gerichtet, bei geselligen Anlässen in Zukunft mitzumachen. Joh. Manser, ausgewiesener Organist in Appenzell, macht den Vorschlag zu einer — wie wir ihn kennen — recht vielversprechenden Demonstration an der Kirchenorgel St. Mauritius Appenzell. Gegen 18 Uhr konnte der Vorsitzende die Hauptversammlung mit dem Dank an alle schliessen. Dem Antrag zur vermehrten Geselligkeit wird gleich Folge geleistet. Mit dem Nachessen — finanziert aus der Vereinskasse — und den anschliessenden interessanten Einführungen von Kollege Joh. Frischknecht in die Geheimnisse der Ionenströme sowie die Pendeltechnik und ihre Anwendung war der Sektion Appenzell wiederum ein interessanter und sehr gemütlicher Abend beschieden. eh

Die Sektion beider Basel lädt ein zur Basler Fasnacht

Da bekanntlich auch dieses Jahr in Basel wieder eine Fasnacht stattfinden soll, es gilt das Datum für 1972 vom 21. bis 23. Fe-

bruar, hat sich der Hüttenwart mit Frau und zugewandten Orten schweren Herzens entschlossen, seine Baiz den EVU-Familien, den zugewandten Orten sowie auch der breiten Öffentlichkeit — soweit diese unsere Zeitschrift liest — zugänglich zu machen.

Infolge Platzmangels und um den «Pionier» nicht unnötig zu belasten, verzichten wir hier auf die Bekanntgabe der Menükarte. Verhungert, und vor allem verdurstet, ist bei uns aber bis heute noch keiner!

Montagmorgen Morgestraich: Öffnung der Baiz 04.45 Uhr, da bekanntlich nur immer schönes Wetter herrscht, sonst bereits um 04.30 Uhr. Wie immer Mählsuppe, Käs- und Zibelewaie sowie alles andere flüssige Material.

Montagabend: Für die, die keinen eigenen Schlüssel haben, offen ab 22 Uhr mit Verpflegungsmöglichkeit in fester und flüssiger Form.

Dienstagabend: offen ab 21.30 Uhr

Mittwochabend: wie Montagabend.

Wie immer sind wir mit Helferinnen und Helfern über diese strubben Tage dünn dotiert. Dieses Jahr um so mehr, als es gilt, am späten Nachmittag (Montag und Mittwoch) noch zusätzlich 50 Nachtessen auf den Tisch zu bringen.

Der Hüttenwart hat also nicht unbedingt eine grosse Wut, wenn sich Helfer auf irgendeine Weise bei ihm melden, um dem Pi-Haus zu lange Nachwehen zu ersparen.

Dr Basler Hüttenwart

Rapport annuel de la Section Vaudoise

Comme à l'accoutumée, le chroniqueur se bornera dans ce numéro à reproduire «in extenso» le rapport présenté lors de l'assemblée générale ordinaire.

Après avoir relevé que l'assemblée avait été convoquée conformément aux statuts en vigueur, après avoir salué tout particulièrement Mme Hamburger (20 ans d'activité), Mlle Perrira et Mlle Pasche (respectivement présidente et membre de l'association cantonale des SCF), M. Truand (qui malgré le brouillard s'est déplacé depuis Sierre pour l'occasion) (Note du chroniqueur: Qu'en pensent certains lausannois?), excusé les malades et absents (MM. Chalet, Thélin, Secrétan, Ritter, Oguey, Roulet, Périsset) et fait adopter le procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire, le président passe à son rapport.

Services aux tiers

La majeure partie de notre activité 1971 ayant été concrétisée par les services aux tiers, il est tout à fait naturel que nous y consacrons le premier volet du présent rapport. La section vaudoise a assumé en 1971, selon les chiffres du STRM, 21 services aux tiers, à savoir:

Ski club / Le Brassus — Moto club Romanel / Villars le comte — Moto club Grandson / Fontanazier / Bonvillars —

Moto club Lausanne / Eclépens / Oulens – Moto club Orsières / Orsières / Champex – Moto club Monthey / Monthey / Les Giettes – Moto club Boécourt / Boécourt / La Caquerelle – Fête cantonale de gymnastique / Morges – Course de côte Fontaine-Villars-Bourquin – Course de côte Ollon / Villars – Trophée du Muveran – Trophée des Dents du Midi – Offshore (Lac Léman) – Emosson (dépannage chantier) – Tour de Romandie – Course Ovronnaz – Cours Fourrier – Société des Officiers – Le Brassus – Régates / Schiffen.

Il a été utilisé à l'occasion de ces manifestations le matériel suivant:

86 bobines de câble, 79 SE-101, 51 SE-102, 42 SE-206, 15 téléphones d'armée, 9 téléphones de campagne, 4 équipements de construction, 4 SE-100, 4 appareils d'alimentation pour SE-206, 1 central téléphonique 37, 1 KFF.

Dans l'exécution d'un service aux tiers, il est un élément qui – bien qu'indispensable – est plus rare que le matériel utilisé, je veux parler du personnel et me plaît à relever que les membres suivants ont participé à des services, à savoir:

A) Responsables

7 manifestations: M. Dugon; 4 manifestations: votre serviteur; 2 manifestations: M. Henriod + cours technique; 1 manifestation: MM. Clément, Jeannet, Secrétan, Bertagnolo, Thélin, Zimmermann.

B) Participants

10 manifestations: M. Bertagnolo; 8 manifestations: M. Duruz; 7 manifestations: M. Emery; 6 manifestations: MM. Henriod, Clément, Brauen; 5 manifestations: M. Décosterd; 4 manifestations: MM. Fellay, Dugon; 3 manifestations: MM. Schnegg, de Diesbach, Zimmermann; 2 manifestations: MM. Jeannet, Desponts, Ritter, Caver, Gavillet, Crettaz, Wütrich, Amiet, votre serviteur; 1 manifestation: MM. Koelliker, Gailloud, Fazan, Thélin, Garo, Leresche, Osel, Lapalud. Relevons, pour clore cette énumération, que plusieurs demandes n'ont pu être satisfaites, ceci en fonction du délai d'annonce trop bref ou pour différents autres motifs techniques. Leur total est de l'ordre de 5.

Je ne voudrais en aucun cas terminer ce chapitre sans relever que c'est grâce aux participants réguliers, voire même assidus qu'il est possible à la section d'honorer les différents engagements qu'elle a pris, qu'il est possible également à cette section de créer un patrimoine permettant d'envisager en toute sérénité la création d'un parc d'appareils de transmission propre. Je profite de cette occasion pour leur dire un chaleureux merci.

Je remercie aussi tout particulièrement les camarades qui prennent la responsabilité d'exécution de services aux tiers et qui, en plus du travail visible effectué lors de la manifestation, se chargent de toutes les

tâches ingrates et généralement ignorées que sont les prises et redditions de matériel à l'arsenal, l'administration des manifestations, ainsi que la convocation des participants

C'est en réfléchissant à toutes ces petites besognes que je vous demande d'apprécier la tâche effectuée par André Dugon tout au cours de cette année et de l'applaudir en tant que recordman de responsabilités des manifestations sur le plan cantonal en tous cas.

Programme technique triennal

Comme chacun le sait maintenant, le comité central édicte un programme technique triennal définissant les normes mini à remplir chaque année par les sections. En 1971, il s'agissait d'organiser un cours technique et un exercice en campagne. Le thème choisi cette année pour le cours technique était «introduction à l'informatique». Notre camarade, Claude Henriod, spécialiste du problème d'informatique avait bien voulu se charger de la préparation d'une série de leçons visant à permettre à la plupart d'entre nous d'avoir une approche d'une technique révolutionnant la direction et la gestion des entreprises depuis quelques décennies. Le comité avait pensé en choisissant un sujet actuel et sortant de la série des thèmes militaires ou purement techniques intéresser un grand nombre de membres. Il ne sait à ce jour encore s'il doit penser que la participation au dit cours ait été influencée par l'ajournement de celui-ci du printemps à l'automne ou par la soirée choisie, mais doit constater, bien à regret, qu'il n'a été suivi que par une dizaine de membres en moyenne, soit un taux inférieur à 8 % des membres. Ceci est d'autant plus regrettable que la valeur et l'expérience du conférencier promettaient un programme du plus haut intérêt, promesse tenue puisque les participants ont ressenti la nécessité d'une séance supplémentaire leur permettant de poser toutes les questions venues à leur esprit.

Je remercie, ici, tout particulièrement Claude Henriod pour la peine qu'il s'est donnée pour rendre ce cours attrayant et plus particulièrement pour nous permettre la visite d'une installation en fonctionnement, ainsi que la projection de films dans l'entreprise où il travaille

Quant à l'exercice en campagne

Relevons que celui-ci a été fortement influencé par la préparation de l'Offshore, course de bateaux autour du bassin lémanique à l'occasion de laquelle nous devions prêter main forte à nos camarades genevois. Rappelons que le réseau tenu par la section vaudoise s'étendait pratiquement des rives de Rolle jusqu'à celles de St-Gingolph et qu'il s'agissait d'établir avec deux types d'appareils différents placés sur des bateaux des liaisons eau-sol, sol-eau et de trouver les conditions d'exploitation optimales. La participation a oscillé au

cours de cette manifestation entre 15 et 19, chiffres supérieurs à ceux de l'année 1970 et qui, s'ils devaient se confirmer au cours des prochains exercices, nous laisseraient envisager enfin une participation considérée comme satisfaisante. Relevons à ce sujet que cette année encore la section a marqué plus de points qu'il n'en fallait pour obtenir le 100% prescrit.

Réseau de base, exercice 1971

Au cours de l'exercice écoulé, soit depuis le 2 décembre 1970 jusqu'au 1er décembre 1971, la station a été desservie 49 fois.

Pendant 47 séances, il y a eu au moins prise de contact avec d'autres stations.

Nous avons réalisé 123 QSO en A1, la plupart en utilisant l'émetteur BC 375 et le récepteur de la SE-210, les autres l'ont été au moyen de la SE-222.

16 QSO en A3A ont été effectués au moyen soit de l'un, soit de l'autre émetteur. En outre, 4 QSO ont été réalisés au moyen de la SE-222 et du KFF.

Les stations contactées sont:

Sections	A1	A3	F1
Uzwil	44	11	
Lenzburg	33	2	
Aarau	16	1	1
Zurich	16		1
Bern	9	1	
Thun	4	1	
Zurichsee			2
Uster			1

La participation fut d'environ 3,5 participants par séance, le maximum de 6 participants, le minimum de 2.

Nous remercions de leur assiduité nos collègues Bresch, Clément et Emery, ainsi que les collègues qui se sont employés à la mise en service de la SE-222. Notre gratitude à Zimmermann qui veut bien nous confier «sa» station.

Quant à la «fumeuse» station Messerschmidt, nous ne savons si nous devons regretter qu'elle ait définitivement rendu l'âme. Malgré plusieurs interventions chirurgicales, la présence de collègues pompiers nous fut réconfortante.

Nous devons prier le moniteur des cours de morse de bien vouloir excuser le trouble apporté par le bruit et le va-et-vient continu.

Bonne ambiance, bonne entente et travail toujours varié et intéressant. Les rapports ont été acheminés régulièrement.

Cours de morse

Les cours de morse ont repris également à la fin des vacances scolaires et ont connu dès lors un succès moyen qui se chiffre, si je ne fais erreur, à 15 participants environ. Signalons que Mme Huwiler qui avait commencé, vous vous en souvenez, le cours de l'année passée et qui dans l'intervalle a adhéré à notre association, accomplit sa deuxième année, sa année, mais riva-

lise déjà avec des éléments de degrés plus avancé. Le collège des moniteurs a été, quant à lui, composé cette année encore de M. Bresch, qui assume simultanément la fonction de responsable des cours et de M. Barbey. Nous remercions très sincèrement ces deux infatigables qui, semaine après semaine, sacrifient leurs soirées à cette mission de formation.

Juniors

L'assemblée générale 1970 avait élu en tant que responsable des juniors Jean-Luc Jeannet. Ce dernier ne disposant d'aucun plan de références et d'aucun soutien d'anciens chevronnés s'est donné un premier round que nous qualifierons de round d'observation. En effet, il s'est attaché au cours de cette année à prendre contact avec les élèves du cours de morse, à discuter avec eux afin de faire connaissance; sans vouloir empiéter sur le futur, nous pensons qu'il sera à même dès l'année prochaine de passer avec efficacité à des tâches plus concrètes.

Sous-groupe d'Yverdon

Sans activité en automne 1971.

Rapport du groupe AV et DCA

Au terme de l'exercice écoulé, le groupe AV et DCA n'annonce aucune initiative propre. A titre individuel, certains membres du groupe ont pris part à quelques manifestations de la section ou les ont organisées. Nous pouvons citer entre autres la course de côte Ollon-Villars et la présence régulière d'un membre aux liaisons du mercredi soir.

Le responsable du groupe signe son rapport au nom de ses amis invisibles.

Liste des membres du bureau AV et DCA

Le responsable du groupe n'ayant reçu aucun papier, comme son prédecesseur, la généalogie sera communiquée ultérieurement au comité.

Relations extérieures

Les relations de la sélection vaudoise sur le plan fédéral se présentent sur différents niveaux, à savoir tout d'abord la participation à la conférence des présidents et à l'assemblée des délégués. Elle était représentée dans ces deux manifestations en début d'année à Soleure et en automne à Olten par André Dugon et Aldo Brauen. Les mêmes délégués la représentent d'ailleurs dans les discussions ayant lieu avec la commission chargée de la création d'un pool d'achats d'appareils de transmission. Relevons ici que cette commission a pris maintenant les options suivantes:

- Définition à bref délai d'un appareil répondant au cahier des charges fixés
- Essais dudit appareil dans toutes les conditions propres aux liaisons que nous avons à effectuer pour des tiers
- Recommandation d'un type d'appareil déterminé aux sections

- Achat par les sections du nombre d'appareils régulièrement nécessaires
- Pour des manifestations exceptionnelles, prises de contact entre les sections qui se prêteront leur matériel respectif en déléguant, s'il y a lieu, un responsable accompagnant le matériel.

Se basant sur le mandat octroyé par vote lors de l'assemblée ordinaire, il y a un an, les délégués de la section vaudoise ont annoncé leur intérêt à l'acquisition d'une dizaine d'appareils pour une valeur totale de fr. 5000.— environ.

Comme vous avez pu vous en rendre compte dans le Pionnier, le président central a chargé un team de la définition et de la planification d'un programme à moyen terme basé sur le mot d'ordre «plus d'activité = plus de membres». Permettez-moi ici une parenthèse pour dire que j'espère que tous les membres ici présents ont renvoyé le questionnaire y relatif au président central, faute de quoi je les prierais de bien vouloir s'exécuter dans les délais les plus brefs. Cette parenthèse étant fermée, je puis vous affirmer que du fait de la participation de votre serviteur à la dite commission, il est possible à notre comité de suivre au plus près les travaux du team dit «de Macolin».

Conformément à un vote également exprimé lors de notre dernière assemblée générale, la section vaudoise est entrée à l'Union des Sociétés militaires cantonales et lausannoises. Cette union connaît elle aussi les problèmes de participation propres aux sociétés patriotiques, raison pour laquelle elle a décidé, à une grande majorité, lors de la dernière assemblée des présidents de pratiquer à une refonte des statuts. L'étude de propositions nouvelles a été confiée à une commission d'étude composée de trois sociétés membres, dont la nôtre.

Comité

Le comité a siégé en cours d'année 12 fois avec une participation moyenne de 4,5 membres. Le président se plaît, cette année encore, à relever l'excellent esprit de franche camaraderie qui a prévalu tout au long des délibérations, ainsi que la collaboration efficace de tous les participants. Cette année aussi, les problèmes soulevés, leur importance, ainsi que le grand nombre des manifestations à organiser ont contraint le comité à modifier, à plusieurs reprises, l'horaire de ses séances, de telle manière que l'heure officieuse d'ouverture des débats est passée à 18 h 15.

Le comité avait décidé en début d'année de faire de cette exercice une année test quant à l'activité «service aux tiers», en la jugeant plus particulièrement sous l'angle de la rentabilité, idée matérialiste rendue nécessaire par l'option prise quant à l'achat d'appareils de transmission. Le résultat envisagé devrait permettre de couvrir un amortissement d'un ordre de grandeur

correspondant à l'investissement. Il doit constater que le résultat enregistré est entièrement positif, ceci malgré les sommes élevées payées pour la location du matériel aux arsenaux.

Il en veut pour preuve la situation financière en fin d'exercice que le caissier vous présentera tout à l'heure.

Le comité s'était fixé un deuxième but, à savoir la reconnaissance à l'échelle fédérale de manifestations non rétribuées au profit de sociétés militaires, tels que les deux trophées en tant qu'exercices en campagne. But également atteint, puisqu'en début d'été nous apprenons que les services à des sociétés militaires sous forme non rétribués pourraient être reconnus comme exercices en campagne pour autant que le dispositif mis en action à cette occasion corresponde au moins à l'ampleur de ces derniers et qu'ils se déroulent en uniforme. Puis, lors de la dernière conférence des présidents à Olten, nous apprenons que la dernière clause n'était plus nécessaire et était remplacée par: — pour autant qu'ils se déroulent dans la tenue que portent les participants.

Je ne voudrais pas terminer sans avoir remercié chacun d'entre vous pour son appui et sa collaboration à toutes nos activités.

J'ai dit.

Après l'adoption du rapport du président à l'unanimité des membres présents, l'assemblée se poursuit et voit.

– L'élection du président et du comité qui blée se poursuit et voit.

Président:	Dayer François
Vice-Président:	Henriod Claude
Secrétaire I:	Chalet Fernand
Secrétaire II:	Emery Pierre
Caissier:	Brauen Aldo
Chef trafic réseau de base:	Mermod Camille
Chef trafic transmission:	Dugon André
Chef matériel et local:	Clément Maurice
Réponsable cours:	Henriod Claude
Membre adjoint:	Secrétan Marc
Chef groupe juniors:	Jeannet Jean-Luc
Chef du groupe aviation et DCA:	sera communiqué ultérieurement

– La présentation du programme 1972 où l'on retrouve toutes «nos classiques», ainsi qu'un exercice fédéral baptisé «opération pionnier» et qui se déroulera les 10 et 11 juin

– La mise aux voix et l'adoption à l'unanimité moins 1 voix de l'augmentation de cotisation (rendue nécessaire par l'élévation du prix du Pionnier) qui passe à fr. 20.— pour l'exercice 1972 (juniors sans changement).

– La présentation (brillante) et l'adoption du budget.

– L'assemblée est déclarée close à 22 h 15.
Le chroniqueur: Efdé